

MAIRIE DE MOURET

12330

Tél. 05.65.69.82.86

mairiedemouret3@orange.fr



**COMPTE RENDU REUNION
CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 10 juin 2021**

Présents 12 :

Mmes BOSC Claudine, LAVERNHE Céline, LE CAM Laurence, MELAC Pauline.

Messieurs BOUSQUET Guillaume, CARLES Laurent, CAPELLE Florent, COSTES Jean-Michel, COSTES Jérôme, CASTANIER Fernand, FONTAINE Hubert, ISSALYS Gabriel.

Absents excusés 3: Mmes COMBOUL Brigitte, LESTRADE Sylvie, M. PRADELS Laurent

1-Approbation dernière réunion du conseil municipal du 6 mai 2021

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- Régularisation chemin rural à Saint Jean le Froid

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier la délibération du 5 juin 2018 concernant la régularisation de l'emprise du chemin rural situé entre Gipoulou et St Jean le Froid sur la parcelle de M. BARDOU Joel. En effet, suivant le document d'arpentage validé par le centre des impôts fonciers, il convient de modifier le nouveau numéro de parcelle transcrits dans la délibération du 5 juin 2018 qui est le n° BK 341 et non BK 340

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des différentes pièces du dossier, à l'unanimité des membres présents

- Émet un avis favorable pour la modification de la délibération du 5 juin 2018 et renouvelle son accord pour l'acquisition de la parcelle BK 341 d'une superficie de 180 m² au prix de la valeur vénale estimée du terrain soit 0.25€ le m².
- Autorise monsieur le Maire à signer l'acte correspondant,
- Dit que les frais notariés seront pris en charge par la commune.

3- Acquisition terrain succession Roulier au Grand-Mas pour amélioration voirie section BI

Suite à la délibération du 6 septembre 2018 concernant la signature d'une promesse de vente avec la SAFER pour l'acquisition d'une partie de la parcelle BI 157 pour amélioration de la voirie au Grand Mas, monsieur le Maire présente le document d'arpentage réalisé par ABC Géomètres à Rodez et propose de délibérer afin d'établir l'acte notarié correspondant.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des pièces constituant le dossier, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve l'acquisition des parcelles BI 417 d'une superficie de 102 m² et BI 418 d'une superficie de 198 m², parcelles constituant l'emprise de l'élargissement, au prix de 145 € pour 300 m².
- Valide à nouveau le montant pour la prestation de service de la SAFER, soit la somme de 360€
- Autorise monsieur le Maire à signer l'acte,
- Dit que les frais notariés seront pris en charge par la commune.

4- Demande subvention DETR - Intempéries sur voirie communale -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux dernières intempéries de février 2021, plusieurs glissements de terrain sont survenus sur plusieurs voies communales (route de Servayrés La Gardelle VC n°26 - route de la Loubatière VC n°65 - Route de Belmontels VC n° 24).

Afin de sécuriser ces voies, il devient donc important de réaliser des travaux de remise en état de la chaussée. Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'état au titre de la DETR « réparation dégâts d'intempéries sur la voirie communale ».

Le conseil municipal adopte le plan de financement ci-après :

Le devis estimatif s'élève à 16 150.00 € soit 19 380.00 € TTC

- Subvention de l'Etat 40 % : 6 460.00 €
- Autofinancement de la Commune : 9 690.00 €

5- Organisation du bureau de vote - élections départementales et régionales dimanche 20 juin

Monsieur le Maire présente les dispositions à mettre en place pour l'organisation des élections départementales et régionales - scrutins du dimanche 20 et dimanche 27 juin 2021. Le bureau de vote sera mis en place à la salle des fêtes de Mouret.

Mise en place de trois créneaux horaires 8h-11h30, 11h30-15h, 15h-18h

Les bureaux de vote doivent être composés à minima d'un président et d'un secrétaire mutualisés entre les 2 bureaux de vote, ainsi que de deux assesseurs titulaires ou suppléants, siégeant en permanence à chaque table de vote.

Afin de dépouiller simultanément les élections régionales et départementales, les conseillers disponibles sont priés de participer au dépouillement (12 personnes sont nécessaires).

6- Compte rendu réunion avec le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du centre Ouest Aveyron

M FONTAINE et M. ISSALYS ont rencontré le technicien en charge du pôle Energie du PETR ainsi que le cabinet ECLR (conseil pour un projet citoyen et participatif d'énergie renouvelable en *Occitanie*) et présentent au conseil municipal un tableau récapitulatif avec des exemples de projet photovoltaïque au sol.

7- PLUi - vérification des fiches secteurs

La Communauté de Communes demande de vérifier les fiches secteurs de notre commune mis à jour par le bureau d'Etude OC'THEA, suite aux observations des Atlas terrain.

Ces fiches constituent la synthèse des informations relatives à l'occupation de l'espace de chaque hameau et village présentant des enjeux résidentiels.

Chaque groupe de travail par secteur devra à nouveau se réunir et valider ces fiches secteurs et ceci avant mi-juillet.

Une notre technique récapitulative des vérifications à réaliser sera remise avec les fiches secteurs correspondantes.

8- Présentation projet lotissement communal

Monsieur le Maire présente les devis estimatifs APS concernant le projet de viabilisation d'un terrain à Mouret, avec la création de 7 lots d'une surface moyenne de 1000 m² par lot.

Le cout de viabilisation du terrain demandant une extension de réseau et un cout plus important, monsieur le Maire demande au géomètre de contacter les organismes chargés des réseaux afin d'obtenir un estimatif plus précis.

9- Information du Maire

- Réunion communication

Le site internet devrait être mis en ligne très prochainement avant fin juin.

Une réunion de la commission communication aura lieu le mercredi 23 juin à 18 h

- Réunion commission travaux

Afin d'avancer sur les dossiers, une réunion de la commission travaux est prévue

le mercredi 30 juin à 18 h à la mairie

Prochaine réunion du conseil municipal est prévue le jeudi 8 juillet 2021